

# moissac mag

Le magazine d'information - Printemps 2012



## Journées Européennes des Métiers d'Art & Fête des Arts



### Vie locale

Réunions de quartier  
P.7



### Social

Services à domicile  
P.13



### Tourisme & patrimoine

Aménagement  
du patus  
P.17



Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en France  
inscrit sur la Liste des Voies Européennes de 1992

Grands Sites  
de Midi-Pyrénées





16<sup>ÈME</sup>

# FÊTE DES ARTS

**30, 31 MARS  
& 1<sup>ER</sup> AVRIL  
MOISSAC**



**EXPOSITION D'ART  
&  
D'ARTISANAT D'ART**

**SPECTACLES DE RUE**

**REPAS / CONCERT**

**RESTAURATION / BUVETTE**



[RUESDESARTS.COM](http://RUESDESARTS.COM)



TANIELLE

## 4 5 Moissac en images

## 6 7 Vie locale

Une nouvelle image pour Moissac  
Réunions de quartiers  
Opération Programmée  
d'Amélioration de l'Habitat  
Taxe d'urbanisme

## 8 9 Evènement

Journées Européennes des Métiers d'Art  
& Fête des Arts

## 10 Environnement

Les espaces verts  
Attribution du label  
« Espaces Verts Ecologiques »

## 11 12 Fiches pratiques

## 13 Social

Des repas équilibrés  
pour contribuer au maintien à domicile

## 14 Santé

On peut guérir d'un cancer du colon  
s'il est dépisté à temps  
Le service des urgences de l'hôpital  
de Moissac sera entièrement rénové

## 15 Enseignement

La communication au cœur de la filière ST2S  
du lycée François Mitterrand  
Le pôle laïque de Moissac a été inauguré le 3 février  
Championnats de France jeunes  
de force athlétique

## 16 17 Tourisme & patrimoine

Une belle saison

## 18 Expression des élus

## 19 Agenda

## moissac mag n° 12

Printemps 2012

Magazine municipal d'information  
Mairie de Moissac, 3 place Roger Delthil,  
82201 Moissac Cedex - Tél : 05 63 04 63 63

**Directeur de la publication :** Jean-Paul Nunzi

**Délégué à la communication :** Gérard Vallès

**Rédaction :** Muriel Beautru, Jean-Luc Becquaert,  
Marion Stocco.

**Conception, maquette et mise en page :** seboa

**Photos :** Marie-France Cabos, Philippe Marchesi,  
Ville de Moissac, Chambre des Métiers de Tarn-et-  
Garonne.

**Edition :** Imprimerie Mothes.

Tirage : 7300 exemplaires

Ce numéro comprend un autocollant Stop Pub et un  
questionnaire sur les transports urbains encartés.

Prochaine parution : 23 avril 2012.



**C**haque ville présente de multiples facettes. Suivant son état d'esprit, sa personnalité, ses centres d'intérêt, le quartier habité ou fréquenté, le regard porté sur les choses de la vie, une personne retiendra différents aspects d'une ville, positifs ou négatifs.

On parlera alors de ville où il fait bon vivre ou au contraire où règne l'insécurité, de belle ville ou ville sans attrait, ville agréable, bien fleurie et accueillante ou ville sale et triste...

Souvent, pour parler de la même ville, les gens ont des visions diamétralement opposées. Les témoignages sur Moissac sont ainsi faits. Des Moissagais sont parfois très critiques envers leur ville, d'autres s'y trouvent bien et n'en changeraient pour rien au monde.

Des visiteurs, des touristes, d'anciens Moissagais qui reviennent de temps à autre, trouvent la ville superbe.

J'essaie depuis toujours, avec les majorités successives, de permettre à notre ville d'avoir des services qui répondent au mieux à l'attente de nos concitoyens, qui facilitent leur vie. 2012 sera l'année de la Maison de l'emploi et de la solidarité, de l'OPAH, de la restauration de l'école de la Mégère, de la mise en œuvre d'un transport collectif, de l'extension de la capacité d'accueil de la crèche...

Je m'efforce aussi d'embellir votre ville, de valoriser son patrimoine. Quelle serait l'image de Moissac sans la création du Parvis et de la place Durand de Bredon, sans la restauration de la rue de la République et de la place des Récollets, sans le port de plaisance, sans l'aménagement de l'esplanade de l'Uvarium avec le Moulin et le kiosque ? Et bien d'autres encore qui mériteraient d'être cités. Cette année les travaux de valorisation du Patus (rue de l'abbaye entre l'abbatiale et la musée) renforceront l'attractivité du périmètre abbatial.

L'embellissement de la ville, la mise en valeur de notre patrimoine prestigieux, drainent une image très positive de la ville de Moissac, Ville d'Art et d'Histoire, Grand Site Midi-Pyrénées, ville touristique, ville dont les moissagais peuvent être fiers. Ceux qui y viennent sont satisfaits et gardent un excellent souvenir au point parfois, de venir s'y installer.

Outre le périmètre historique, beaucoup de quartiers urbains et ruraux ont leur style, leur attrait, leur caractère et pour qui se donne la peine de regarder de près tout cela, une qualité architecturale et une richesse humaine tout à fait exceptionnelles s'en dégagent.

Oui, il fait bon vivre dans notre belle ville de Moissac !

Bien amicalement,

**Jean-Paul NUNZI**  
Maire de Moissac



Venue de Kader Belarbi, directeur du Ballet du Capitole en tournage à Moissac, pour un passage dans la nouvelle émission culturelle de France 3 Sud, diffusée le vendredi midi. Le 4 janvier.



### Coque des Rois.

Plus de 350 ainés ont partagé la coque des rois offerte par le CCAS pendant une après-midi festive. Le 8 janvier au Hall de Paris.

Le 15<sup>ème</sup> Tournoi Interrégional - catégorie Minimes, a rassemblé 330 judokas âgés de 12 et 13 ans : des clubs aquitains, picto-charentais, languedociens et même une délégation de l'Aude avaient fait le déplacement du 13 au 15 janvier.

L'humour caustique de Gaspard Proust : la langue acérée du jeune humoriste a conquis une salle comble. Le 1<sup>er</sup> février au Hall de Paris

Association Merci Téléthon : un nouveau record a été annoncé par les organisateurs. Plus de 30 000 € ont été récoltés en décembre 2011. Le 3 février.





**Réunions publiques de quartier** : 300 Moissagais ont participé aux 6 réunions organisées par la Mairie **du 23 au 31 janvier.**

**Leçon de musique avec Jean-François Zygel.** Plus de 150 élèves ont été initiés à la musique classique, **le 26 janvier au hall de Paris.**

**Exposition « les SANS »** : huiles sur toiles de Katy-Becchia Sala, qui œuvre pour les sans-papiers et les sans statuts. Elle met sa peinture sociale au service de l'association « La Cimade », qui soutient activement les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. **Du 27 janvier au 10 février, à la bibliothèque.**

**Moissac sous la neige, le 6 février.**





# Une nouvelle image pour Moissac

*Lors de la présentation de ses vœux le 14 janvier, Jean-Paul Nunzi a dévoilé le nouveau logo de Moissac, et Gérard Vallès, conseiller délégué à la communication en a expliqué la signification.*

On retrouve sur ce logo les grains de chasselas et les arches du cloître, symboles indissociables de Moissac, et l'onde qui représente les eaux du Tarn. Par rapport à l'ancien logo, ces éléments ont été stylisés et modernisés, et le mot « Moissac » est désormais beaucoup plus visible, surtout quand il avoisine les logos d'autres collectivités.

Il fallait aussi que cette symbolisation de la ville induise que Moissac n'est pas seulement une ville centrée sur son patrimoine, mais qu'elle sait aussi être une cité dynamique soucieuse de l'avenir de ses habitants. La typographie résolument actuelle a été choisie pour cette raison.

Outre ce nouveau logo, qu'on pourra voir sous plusieurs formes, les grands axes de la politique municipale auront leur propre label, comme on peut le voir ici pour la culture, les jeunes, l'environnement et le développement durable et le sport. Les deux établissements publics que sont le Centre Communal d'Action Sociale et l'Office du Tourisme ont eux aussi leur version de ce nouveau logo.

Après la nouvelle mise en page de ce magazine que vous avez découverte il y a un an, et la mise en ligne du nouveau site internet à la fin de l'année dernière, la mairie de Moissac poursuit le rajeunissement de son image, pour la mettre en cohérence avec la politique audacieuse voulue par Jean-Paul Nunzi et la majorité municipale.



# Janvier 2012 : Le maire de Moissac renoue avec la tradition des réunions de Quartiers

*Entre le 23 et le 31 janvier, Jean-Paul Nunzi a renoué avec les traditionnelles réunions de quartier. Elles se sont tenues à la salle du Moulin, au Hall de Paris, à l'école du Sariac, à l'école de Mathaly, à l'école de Saint-Benoît et à l'espace Confluences. 300 personnes sont venues entendre de la bouche du maire les projets pour leur quartier et pour la ville, et ont posé leurs questions aux élus présents.*

La notamment été question de la mise en place de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), qui vise à inciter les propriétaires à rénover et à améliorer l'habitat (voir ci-dessous), et de l'aménagement du patios de l'abbaye situé entre l'aile orientale du cloître et le musée prolongé par une toute nouvelle passerelle au-dessus de la voie ferrée, en remplacement de celle d'aujourd'hui inesthétique et peu comode à utiliser (voir article page 16). Il a insisté sur le fait que Moissac, en comparaison avec les autres villes de la même strate (10 000 à 20 000 habitants) a des recettes inférieures de 30%. Cela s'explique par la situation économique des Moissagais, souvent difficile, et une taxe professionnelle faible, beaucoup des entreprises importantes ayant le statut de coopérative sont exonérées de cette taxe. Le développement de la ville nécessite cependant des investissements importants qu'une gestion rigoureuse rend possible. Des questions relatives à la voirie, au ramassage des déchets, à la régulation de la circulation en centre-ville,

les travaux de rénovation de l'école de la Mégère ont aussi été abordés lors des échanges avec le public. Temps de rencontre citoyenne privilégié, ces réunions ont permis de dialoguer avec le maire et l'équipe municipale, comme toujours à l'écoute des Moissagaises et des Moissagais. Beaucoup de problèmes concernant les ordures ménagères ont été abordés. Mais c'est une compétence de la communauté de communes et l'exclusion de Moissac de la gestion de la communauté, ne nous permet pas d'intervenir sur ce problème.

## Les chiffres officiels : délinquance en forte baisse à Moissac

La Gendarmerie, présente à chaque réunion, a présenté les chiffres officiels de la délinquance en 2011 : elle est en baisse très importante: 8.75% de baisse sur l'ensemble des délits constatés en 2011 par rapport à 2010. Dans certains cas, ces chiffres sont très spectaculaires, notamment le nombre de vols par effraction dans les résidences secondaires et les locaux industriels sont en très net recul.



Jean-Paul Nunzi répond aux questions des Moissagais

En revanche les vols dans les résidences principales ont augmenté. Les principales raisons de cette diminution générale sont une présence plus systématique de la gendarmerie, en lien avec la police municipale, et le travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) avec les associations chargées des actions de prévention. Attention cependant à rester vigilant,

la gendarmerie veille sur votre résidence quand vous vous absentez plusieurs jours, à condition évidemment que vous l'en avertissiez... N'hésitez pas à contacter la gendarmerie ou la police municipale, la sécurité est l'affaire de tous, des précautions simples et efficaces existent.



## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : Les premiers chiffres de l'OPAH

En décembre et janvier, 51 personnes ont pris contact pour s'informer. 21 étaient des propriétaires occupants, 26 des propriétaires bailleurs, et 4 le faisaient à des titres divers. 15 dossiers ont été déclarés recevables, dont 2 pour l'opération « façades », et 12 sont à l'étude. Avant même la première réunion d'information, ces chiffres montrent l'intérêt que les Moissagais portent à ce programme d'amélioration de l'habitat. Le 10 février, 80 personnes sont venues chercher les renseignements au cours d'une réunion qui a permis au maire de Moissac de présenter les enjeux pour la ville de rénover son centre ancien.

A chaque parution de ce magazine, nous vous donnerons l'évolution de ces chiffres. L'OPAH qui s'étalera sur 5 ans jouera un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de vie des Moissagais et dans l'environnement de notre environnement urbain.

**Renseignements :**  
**Bureau d'études Urbanis,**  
31 allée Maurice Sarraut,  
31300 Toulouse, 05 62 21 46 66,  
eeva.katz@urbanis.fr  
Permanence en mairie les mercredis sur rendez-vous, 05 63 04 63 63

## Taxe d'urbanisme

*A compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 la réforme de la fiscalité de l'urbanisme entre en vigueur*

Des nouvelles taxes d'urbanisme seront instaurées au **1<sup>er</sup> mars 2012** au sein des communes. Plus clairement : **les permis de construire ou déclarations préalables déposés à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012 seront soumis à ce nouveau régime fiscal.** Ainsi à cette date, la quasi-totalité des taxes d'urbanisme actuelles, telles que la Taxe Locale d'Équipement (TLE), la Taxe Départementale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (TDCAUE) et la Taxe Départementale des Espaces Naturels et Sensibles (TDENS), que vous payez déjà pour tout projet de construction, seront remplacées au profit d'une taxe unique : **la Taxe d'Aménagement.**

Le conseil municipal a délibéré sur le taux communal. Ce dernier s'élève à 2.5% (la commune avait la possibilité d'aller jusqu'à 5%). Cette taxe a vocation à payer la réalisation des équipements publics (voirie, réseau, éclairage public).

Pour tous renseignements concernant la fiscalité de vos projets, le service urbanisme de la mairie de Moissac se tient à votre disposition aux heures et jours d'ouvertures habituels.



# Journées Européennes des Métiers d'Art

*Cette année la Fête des Arts résonnera en accord avec les journées Européennes des Métiers d'Arts, les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril.*

*Moissac a maintenant pris l'habitude, chaque printemps venu, de célébrer et fêter ses artisans en lien avec l'association de la Rue des Arts.*

*La Fête des Arts rythme la vie moissagaise en annonçant le début de la saison touristique et festive.*

*Cette année la fête durera 3 jours et prendra une ampleur toute particulière.*

*La Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne a en effet choisi Moissac comme lieu phare des Journées Européennes des Métiers d'Art. A la croisée de la tradition dans ce qu'elle a de plus noble et de la technologie dans ce qu'elle a de plus actuel, ces journées résonneront en accord avec la ville, forte de son patrimoine et de sa volonté d'innovation.*



Les Métiers d'Art sont l'expression d'un savoir-faire, d'une culture et d'un patrimoine. Les Métiers d'Art sont l'héritage de savoir-faire traditionnels voire anciens, reconnus sur le territoire national comme à l'étranger. A mi-chemin entre technicité artisanale et créativité artistique, ils regroupent 217 métiers répartis en 19 groupes selon une classification législative.

Du meuble de salon à la reproduction de costume d'antan, les artisans d'art œuvrent pour le maintien de savoir-faire traditionnels et la création de produits uniques, utiles et originaux. Ces professionnels sont au cœur de réseaux et de collaborations. Leurs réalisations répondent à un besoin émanant de particuliers, de professionnels ou de collectivités.

Les Métiers d'Art sont présents dans l'espace public, dans la rénovation des monuments historiques, dans la fabrique d'objets de luxe, dans le design et l'architecture.

Les Journées de Moissac verront les meilleurs artisans d'art de Midi-Pyrénées exposer leurs œuvres et exécuter des démonstrations durant trois journées dans l'ensemble abbatial, le cloître, le musée Marguerite Vidal, la bibliothèque, l'office du tourisme et la chapelle du séminaire. Sellier, ébéniste, tailleur de pierre ou tisseur, les représentants de ces métiers se retrouveront dans une fête collective ouverte gratuitement à tout visiteur.

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne, organisatrice, donnera une note numérique à la manifestation. Ainsi des vidéos, des écrans de toute sorte ou animations web 2.0 compléteront la manifestation.

La préparation de cette manifestation a donné l'occasion d'une collaboration entre des Artisans d'Art de Tarn-et-Garonne et des étudiants du Master 2 en Arts Appliqués de l'Institut Universitaire Professionnel de Montauban - Toulouse II.



Ainsi la scénographie des lieux d'exposition, la signalétique, certaines vidéos et objets accompagnant ces Journées des Métiers d'Art seront le fruit de cette collaboration entre étudiants et représentants des Métiers d'Art.

**Pour plus d'informations :**  
[art82.artisanumerique.fr](http://art82.artisanumerique.fr)

# & Fête des Arts :

## les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2012

Cette année, la grande fête des Arts moissagais cohabitera avec les Journées des Métiers d'Arts pour célébrer artistes et artisans d'arts, venus de tous horizons. Des invités littéraires et musicaux seront également présents. La rue des Arts et la place des Récollets seront aux couleurs de ces exposants et le Hall de Paris sera transformé en Galerie des Arts... La fête sera éclectique : elle gardera comme dénominateur commun la création et la qualité.

confortable, des fresques pour décorer son intérieur, des murs végétaux, il y en aura pour tous les goûts !

Le parrain de la fête des Arts 2012 sera Christian Eurgal, artiste peintre reconnu pour la qualité de son travail pictural et notamment, la puissance de sa palette chromatique.

Résidant à Montjoi, il expose dans de nombreuses galeries en France, à Londres ou encore à New-York.

Vous trouverez de quoi vous désaltérer et vous rassasier sur place. De grandes tables conviviales vous permettront de faire une pause au cœur des festivités.

Laissez-vous guider, découvrez ou revisitez Moissac et son patrimoine culturel, à travers le regard de ces artistes qui transforment chaque année nos rues en une fête rayonnante et colorée.

### Programme

#### Pendant 3 jours :

Animations de rue : intermèdes musicaux, sculptures déambulatoires. Possibilité de restauration sur place

#### ● Vendredi 30 mars

En soirée :  
**Apéro/Théâtre d'Impro,**  
Jardin des Arts

#### ● Samedi 31 mars

En soirée : repas et concert  
place des Récollets

#### ● Dimanche 1<sup>er</sup> avril

11h : **compagnie Gérard Gérard**, *La tragique et lamentable histoire de Pyrame et Thisbé*, un fabliau forain d'après *Le Songe d'une nuit d'été* de William Shakespeare

16h : **Roméo et Juliette - Bricolage**, spectacle déjanté qui invite les spectateurs à danser au bal des Capulet.

Lors de ce week-end, retrouvez les créations des artisans : des peintures figuratives, des pièces uniques de meubles originaux en carton, des créations subtiles à base de mosaïques, d'objets en verre, d'atypiques bijoux de qualité, les objets d'un luthier, du prêt-à-porter élégant et

Des sculptures vivantes, animées par Sarah Perry, toulousaine d'origine américaine, déambuleront dans les rues tout le week-end.



**Contact :**  
**Association**  
**Rue des Arts**  
Marianne Minuzzi,  
Tél : 06 48 55 05 99  
[www.ruesdesarts.com](http://www.ruesdesarts.com)



# Les espaces verts

*Depuis plusieurs années, le service espaces verts mène des actions d'économie d'eau et d'énergie. Il réduit les quantités de produits phytosanitaires et sensibilise son personnel ainsi que le public venant visiter ses installations. Son travail a été récemment couronné par l'obtention du label Espaces Verts Ecologiques.*

L'entretien, le fleurissement et la production florale de l'ensemble des 25 hectares d'espaces verts sont assurés par une équipe composée de 11 agents. Toutes les créations plantées sur les 12 hectares d'espaces verts (11 ha d'espaces naturels, 2,50 ha de jardins et squares) sont réalisées par les services municipaux.

La participation de l'ensemble du personnel des services techniques est également importante pour l'aménagement de certains travaux.

### Des aménagements paysagers moins consommateurs en eau

Au jardin de Saint-Martin, sur la route de Valence d'Agen, des massifs de vivaces et d'arbustes économes en eau et embellis par des minéraux

locaux, ont été aménagés. A l'îlot Sainte-Catherine, le jardin qui avait subi des dégradations, a été entièrement rénové avec des plantations d'arbustes et de vivaces (callistemon, sauges officinales...). A noter que sur le reste de la ville, le fleurissement d'hiver a été installé courant octobre : il est composé de primevères, pensées, pavots et bulbes.



A Saint-Benoît, une sonde de pluviométrie, permettant de stopper le système d'arrosage en cas de pluie, a été positionnée. A terme, cette technologie sera étendue à l'ensemble des jardins équipés de l'arrosage automatisé. Des nids pour les mésanges ont été installés pour lutter contre certains parasites présents au sein des végétaux.

Des plantations de vivaces seront également positionnées sur le chemin de promenade entre le Moulin et l'Uvarium.

Le fleurissement du printemps sera, quant à lui, installé en avril pour atteindre sa pleine maturité en cours de saison. L'utilisation de plantes vivaces, moins nécessiteuses en eau, est en large progression afin de mettre en œuvre une gestion plus respectueuse de l'environnement.

En 2011, l'état de santé des promenades plantées de platanes a été diagnostiqué. Pour des raisons sanitaires ou pour permettre à l'ensemble d'une plantation de s'épanouir, il est parfois nécessaire de supprimer certains arbres. C'est le cas à Saint-Benoît, où les arbres vieillissants seront abattus pour

être remplacés par des magnolias. A noter qu'au printemps, l'opération du concours des balcons et des jardins fleuris sera renouvelée en partenariat avec l'office du tourisme. Le détail des inscriptions sera publié dans le prochain magazine.

Les serres municipales et les jardins sont régulièrement visités par de nombreux élèves des écoles primaires et des centres de loisirs de la ville, du collège, de la Maison Familiale et Rurale. Plusieurs stagiaires du Lycée Agricole de Moissac en formation horticole sont aussi accueillis pour se former.

**Contact :**  
Service jardins -cadre de vie et paysages  
Tél : 05 63 04 63 50

## Attribution du label « Espaces Verts Ecologiques »

*L'obtention des 3 fleurs aux concours départemental et régional des villes et villages fleuris a été une première reconnaissance de la politique menée depuis 2006. Grâce à cette nouvelle labellisation, la ville de Moissac confirme son engagement dans la voie du développement durable.*

Le comité de labellisation « Espaces Verts Ecologiques » a accordé début janvier 2012 le maintien du label au **Jardin de l'ancien Carmel** - lieu touristique d'accueil des pèlerins - et à **l'Île de Beaucaire**, classée pour sa faune et sa flore remarquables « espace naturel sensible », appartenant au réseau Natura 2000.

Ce label a aussi été attribué au **Camping du Bidounet** pour son fleurissement, il s'agit du premier camping labellisé dans le cadre du référentiel EVE depuis sa création, tous pays confondus.

Le label EVE repose sur la mise en œuvre de pratiques non polluantes,

favorables aux espèces et aux interactions avec leur milieu, économes en eau et en énergie.

La Ville de Moissac œuvre dans le sens de cette démarche : elle produit elle-même la plupart des plantes mises en place dans les espaces verts communaux (95%). Elle possède une serre municipale de 655 m<sup>2</sup>. Les plants sont issus de graines non O.G.M que les jardiniers sèment en janvier et repiquent en mars en pots puis plantent dans les massifs à partir d'avril. Pendant la période d'élevage en serre, les traitements phytosanitaires sont ceux préconisés en

agriculture biologique. Les serres sont gérées en protection biologique Intégrée grâce à la mise en place de prédateurs naturels qui luttent contre les larves de thrips (insectes qui parasitent de nombreuses plantes en causant des dommages esthétiques).

Des actions de sensibilisation auprès des divers publics et un programme de formation des jardiniers viendront renforcer les pratiques de gestion écologique des espaces verts afin que ceux-ci soient appréciés autant pour leur qualité esthétique que pour leur qualité écologique.

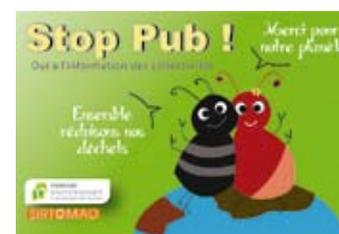
## Un nouvel autocollant Stop-pub

*Chacun peut, par des actions concrètes et simples, œuvrer au quotidien pour limiter les prospectus dans sa boîte aux lettres !*

Chaque année, 850 000 tonnes de prospectus envahissent nos boîtes aux lettres : prospectus, publicités ou journaux gratuits, ce qui correspond en moyenne chaque année à 31 kg par foyer.

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible ! Pour ceux qui désirent ne plus en recevoir dans leur boîte à lettres, il est possible d'apposer sur sa boîte un autocollant que vous

trouverez encarté dans ce magazine et qui mentionne le refus de recevoir ces imprimés publicitaires. Grâce à cet autocollant, vous continuez à recevoir le magazine d'information municipale.





## Etat-Civil

### Comment réaliser un passeport, une carte d'identité ?

#### Le passeport biométrique

##### A qui je m'adresse ?

Au service Etat-civil de la mairie, heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

##### Quelles sont les pièces à fournir pour un passeport ?

- **Pour une personne adulte :**
  - fournir une carte d'identité en cours de validité ou un acte de naissance,
  - un justificatif de domicile,
  - 2 photos d'identités récentes,
  - un timbre fiscal de 86€ (à se procurer chez un buraliste ou au centre des impôts),
  - la taille en cm de la personne.
- **pour une personne mineure :**
  - fournir une autorisation parentale avec le livret de famille,

- une carte d'identité en cours de validité ou un acte de naissance
- 2 photos d'identités récentes,
- un timbre fiscal de 42€ pour les mineurs de 15 à 18 ans ; 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans,
- un justificatif de domicile,
- la taille en cm de la personne.

Le demandeur du passeport doit apposer sa signature sur le document : sa présence est indispensable.



**Délai : compter 15 jours pour obtenir son passeport après le dépôt du dossier.**

#### La carte d'identité

##### Quels sont les pièces à fournir pour une carte d'identité ?

- Lors de la 1<sup>ère</sup> demande pour une personne majeure :**
  - acte de naissance,
  - 2 photos d'identités récentes,
  - un justificatif de domicile,
  - la taille de la personne.

##### Lors d'un renouvellement, il est nécessaire d'apporter :

- la carte périmée de moins de deux ans,
- deux photos d'identité récentes,
- un justificatif de domicile.

##### Pour les personnes mineures, il faudra fournir :

- le livret de famille,
- un acte de naissance,
- un justificatif de domicile,
- deux photos d'identités récentes.

**En cas de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25€ sera demandé pour renouveler la carte.**

Le demandeur de la carte d'identité doit apposer sa signature et son empreinte sur le document : sa présence est indispensable.

**Délai : attention ! Compter 2 mois pour obtenir la carte d'identité.**

## Urbanisme

### Je construis une piscine

#### Quelles sont les formalités ?

La construction d'une piscine enterrée nécessite le dépôt en mairie d'une déclaration préalable de travaux.

#### Que faire ?

- remplir le formulaire en 2 exemplaires ([www.moissac.fr](http://www.moissac.fr), onglet cadre de vie urbanisme)
- Fournir :
  - Plan de situation du terrain
  - Plan de masse
  - Plan en coupe du terrain avec la piscine
- Envoyer le dossier par lettre recommandée avec accusé de réception ou le déposer à la mairie au service de l'urbanisme.

#### Quels sont les délais ?

Dans le délai d'un mois, le service peut :  
- faire connaître son opposition ou émettre des prescriptions particulières en les motivant ;

- demander des pièces complémentaires (le délai part alors de la réception en mairie des pièces complémentaires réclamées) ;
- ne rien dire et dans ce cas, les travaux pourront être entrepris.

A noter : dans le périmètre protégé au titre des monuments historiques, le délai d'instruction passe à 2 mois.

**La durée de validité d'une déclaration préalable favorable est de 2 ans.**

#### Quelle sont les contraintes architecturales ?

Dans les secteurs protégés de la ville, le liner devra être de couleur sable, ou vert. Le bleu est interdit.

#### Quelles sont les conséquences ?

La création d'une piscine entraîne le paiement de la taxe d'aménagement.

En cas de réalisation de piscine sans autorisation, des sanctions pénales et civiles sont encourues.

**Contact :**  
**Service urbanisme**  
**Horaires d'ouverture au public :**  
Mardi : 14h00 à 17h45  
Mercredi : 9h00 à 12h00  
Vendredi : 9h00 à 12h00  
Samedi : 9h00 à 12h00





## Social

## Le portage de repas à domicile

### Objet :

Apporte une aide à la vie quotidienne des personnes âgées, handicapées, malades ou temporairement dépendantes en proposant à domicile des repas équilibrés 7j /7.

### A qui dois-je m'adresser ?

au service d'aide à domicile du CCAS de Moissac, localisé au 5 rue des Mazels.

Tél : 05.63.04.63.90

### Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées de 60 ans et plus ou les per-

sonnes handicapées, sans condition d'âge, les personnes malades, en situation de dépendance ou de perte d'autonomie temporaire ou permanente.

### Que dois-je faire ?

Fournir un certificat médical dans le cas d'un régime sans sel ajouté. Décider du nombre de repas voulu par semaine.

### Combien ça coûte ?

8€ à Moissac, 10,50€ sur les communes de Boudou, Lizac, Montesquieu.

Les bénéficiaires de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) et les retraités de la MSA peu-

vent prétendre à une aide financière sous certaines conditions.



## Environnement

## Comment se débarrasser des déchets verts ?

### Définition des déchets verts

Les déchets verts sont issus des travaux d'entretien des jardins des particuliers : tontes de pelouse, taille des haies et des arbres, feuilles mortes, fanes, résidus d'élagage.

### Comment se débarrasser des grosses quantités de déchets verts ?

Les quantités plus importantes doivent être amenées à la déchetterie Saint Béart ou Saint Pierre, ou en cas d'impossibilité, échelonnées sur plusieurs collectes pour les habitants du centre-ville. Il en est de même pour les gros branchages ou des sections de troncs (diamètre maximum 25 centimètres, longueur maxi un mètre). Les souches entières ne sont pas acceptées en l'état, ni en collecte ni en déchetterie; il est indispensable de les fractionner en morceaux de 25 centimètres d'épaisseur.

### Horaires des déchèteries

● Déchèterie Saint Béart, lieu-dit Saint Béart à Castelsarrasin  
Tél : 05 63 32 44 07. Ouvert du lundi

au samedi de 9h à 18h - Fermée les dimanches et jours fériés.

### ● Déchèterie Saint Pierre

ZI de Saint Pierre à Moissac.

Tél : 05 63 05 02 61.

Ouvert le lundi après-midi de 14h à 18h.

Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermé le lundi matin, les dimanches et jours fériés.

### Pour accéder à la déchèterie, faut-il présenter une pièce d'identité ?

Présenter un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule pour s'inscrire aux déchèteries (inscription valable pour les deux déchèteries). Un autocollant à positionner sur le pare-brise vous est alors remis et permet d'accéder aux déchèteries pour les prochaines visites.

### Comment s'organise le ramassage en zone urbaine ?

Les circuits et les dates de ramassage peuvent varier. Renseignements et contacts ci-dessous. Les déchets doivent être obligatoirement :

● rassemblés en fagots (1 mètre de long maxi et moins de 25 kg chacun), attachés avec un lien en matière naturelle → pas de synthétique, pas de métal

● ou conditionnés dans des contenants réutilisables (poubelle, caissette, cageot...) → pas de sacs plastiques  
Le volume global de déchets verts présentés à la collecte ne doit pas dépasser 250 litres.

### A savoir

L'utilisation de sac plastique est interdite pour collecter les déchets verts. Le brûlage des déchets verts dans les jardins est interdit. Cette réglementation a pour but de prévenir toute atteinte à la salubrité publique. En effet, l'incinération dans les jardins peut être source de fumées et de polluants avec des impacts non négligeables sur la santé. Déposer ses déchets verts en déchetterie ou pratiquer le compostage pour les tontes de pelouses permet de valoriser ces déchets.

Afin de se prémunir des incendies et de la prolifération d'espèces indésirables, la législation oblige le propriétaire à effectuer l'entretien et le débroussaillage de son terrain avant le 30 juin.

### Contact :

Centre Technique Municipal :

Tél. : 05 63 04 63 50

Service environnement Communauté de communes :

Tél. : 05 63 32 78 16





# Des repas équilibrés pour contribuer au maintien à domicile

*Vous avez peut-être un jour remarqué un véhicule multicolore sillonnant les rues de Moissac ou sa campagne... il s'agit du camion frigorifique du CCAS utilisé pour la livraison de repas au domicile de personnes âgées et/ou handicapées, ou tout simplement temporairement en perte d'autonomie. Le portage de ces repas élaborés de façon équilibrée par des nutritionnistes contribue fortement au maintien à domicile des personnes qui en font un jour la demande, en sortie d'hospitalisation ou parce que l'envie ou les capacités ne leur permettent plus de cuisiner. Il s'agit aussi de maintenir du lien avec l'extérieur pour des personnes parfois très isolées. Voici en photo, une journée dans le véhicule des repas à domicile.*



**1 : 7h30** - A la cuisine centrale de Castelsarrasin, les repas préparés attendent dans les frigos : Potage, entrée, plat principal, laitage, fruits, pain et boissons.



**3 et 4 :** La matinée est consacrée aux habitants du centre ville, respectant les habitudes de chacun. Les préférences d'horaire de passage sont prises en compte le plus souvent possible.

**2 :** Cédric est attendu, son circuit est régulier, et tous savent à quelle heure il sonnera à la porte. Un sourire, quelques mots, il demande des nouvelles de la santé de chacun, et ne rechigne jamais à rendre de menus services.

**5 :** L'après-midi, la camionnette des repas roule à travers la campagne moissagaise. Dans certaines maisons, dans certaines fermes très isolées parfois, c'est la seule visite de la journée, et la conversation dure un peu plus longtemps. C'est l'occasion aussi de vérifier que tout va bien, et d'alerter familles ou services sociaux quand un problème alarme.



**6 : 16h30** - La journée se termine, nettoyée à l'extérieur, désinfectée à l'intérieur, la camionnette retrouve sa place dans les garages municipaux. Jusqu'au lendemain matin...

Page 12, une fiche pratique vous informe sur les démarches à effectuer pour bénéficier de ce service.



# On peut guérir d'un cancer du colon s'il est dépisté à temps

*A l'occasion de la journée nationale d'information sur le dépistage des cancers du colon, Georges Galindo, gastro-entérologue à l'hôpital de Moissac a répondu à nos questions.*

## Pourquoi une journée porte ouverte sur le dépistage individuel du cancer colique ?

Le cancer du colon est une maladie dont on peut guérir s'il est diagnostiqué tôt. En France, on compte 40 000 nouveaux cas et moins de la moitié en décède encore.

Le dépistage de masse, le dépistage organisé, permet la réduction de la mortalité par ce cancer si la population pratique ce dépistage. Il s'adresse aux personnes qui ont entre 50 et 74 ans hommes et femmes, qui n'ont aucun symptôme, ni d'antécédents familiaux de polype ou cancer du colon. La personne consulte son médecin généraliste qui lui remettra un test Hémocult et lui expliquera comment le réaliser. Pour tous les autres, on parle de dépistage individuel. C'est alors le gastro-entérologue qui propose une coloscopie.

Nos organisations professionnelles ont décidé une journée d'information et de sensibilisation sur ce fléau qu'est le cancer du colon. Nous en sommes à la 4<sup>e</sup> édition.

## A qui proposez vous la coloscopie ?

Aux personnes qui ont un risque élevé, il suffit de se reporter à l'af-fiche de la manifestation :

**Vous avez vous même ou quelqu'un de votre famille qui ont des antécédents de polype ou de cancer ?**

**Vous avez du sang dans les selles ou une anémie ?**

**Vous avez une maladie inflammatoire du colon (RCH, Crohn) ?**

**Vous avez des modifications récentes du transit intestinal ?**

**si vous répondez OUI à une seule de ces questions votre risque est ÉLEVÉ. Parlez en à votre médecin traitant ou à votre gastro-entérologue qui vous proposera une COLOSCOPIE.**

On peut trouver d'autres informations sur le site officiel de la journée : <http://www.prevention-cancer-du-colon.fr>

## Comment se déroulera cette journée ?

A l'hôpital de Moissac, nous tiendrons une permanence de 9 h à 12 h pour montrer ce qu'est la coloscopie et répondre aux questions sur les polypes et les cancers.

Un temps fort aura lieu, dans l'après-midi, à Montauban, tous les gastro-entérologues du département du public et du privé se réuniront dans le cadre de l'association des médecins gastro-entérologues Tarn Haut



**CANCER DU COLON  
50 DÉCÈS PAR JOUR  
18000 DÉCÈS PAR AN  
40000 NOUVEAUX CAS PAR AN**

**PRÉVENTION du cancer du côlon par endoscopie**

*la coloscopie peut vous sauver la vie !*

## Quel est votre risque ?

Vous avez vous même ou dans votre famille des antécédents de polypes ou de cancer colique ?

Vous avez une maladie inflammatoire du côlon (RCH, Crohn) ?

Vous avez une anémie ou constaté du sang dans les selles ?

Vous avez des modifications récentes du transit intestinal après 50 ans ?

**Si vous répondez OUI à une seule de ces questions, votre risque est ÉLEVÉ  
Parlez-en à votre Médecin Généraliste ou à votre Gastro-entérologue qui vous proposera une COLOSCOPIE**



**Mardi 27 Mars 2012**

Lieux de participation et d'informations :  
[www.prevention-cancer-du-colon.fr](http://www.prevention-cancer-du-colon.fr)  
[www.angu.fr](http://www.angu.fr) - [www.cregg.org](http://www.cregg.org) - [www.adp.info](http://www.adp.info)  
[www.angh.org](http://www.angh.org) - [www.diel.org](http://www.diel.org)  
[www.ankp.org](http://www.ankp.org) - [www.fcfl.fr](http://www.fcfl.fr) - [www.snfge.org](http://www.snfge.org)

**4<sup>ème</sup> Journée d'Information (gratuite)  
dans les cabinets médicaux,  
les cliniques et les hôpitaux**

*Enlever un polype bénin par coloscopie  
permet d'éviter un cancer du côlon*



Quercy en collaboration avec le GIP 82 qui s'occupe du dépistage des cancers.

Il faut que les gens viennent nombreux pour comprendre ce que nous faisons pour lutter contre cette maladie, dédramatiser cet examen du colon, ce cancer dont on guérit s'il est pris à temps.

Alain Rey directeur de la publication du dictionnaire Le Robert définit le dépistage des cancers ainsi :  
« C'est la lutte commune contre le monstre ».



Jean-Paul Nunzi lors d'une manifestation pour la défense de l'hôpital

## ■ Brève

# Le service des urgences de l'hôpital de Moissac sera entièrement rénové

**A** la fin de l'année 2011, Jean-Paul Nunzi, président du Conseil de surveillance, annonçait que l'Agence Régionale de Santé avait débloqué 1 million d'euros pour une première tranche de travaux de modernisa-

tion et d'extension du service des urgences. Un programme de 3,5 millions € devrait être mis en œuvre cette année permettant à Moissac d'avoir un service des urgences de haute qualité en complément de

celui de Montauban, essentiel pour le bassin de vie Moissac Castelsarrasin Valence d'Agen. L'action menée sans relâche pour la sauvegarde de notre centre hospitalier porte ses fruits...



## La communication au cœur de la filière ST2S du lycée François Mitterrand

Depuis cette année scolaire en cours, le lycée François Mitterrand de Moissac prépare au bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social). Les 33 élèves de la classe de première de cette nouvelle filière se sont investis dans des projets individuels dont le but était de valoriser les métiers auxquels ils se destinent. La communication tient de fait une place importante dans ce travail, et en accord avec leur professeur, ces élèves ont sollicité l'intervention du service chargé de la communication de la mairie, afin de les éclairer sur les enjeux de la communication et de mieux connaître l'administration de la ville. A la suite de cette intervention, deux élèves ont rédigé cet article.

Dans le cadre d'une action d'intégration et d'insertion de notre programme de classe de 1<sup>ère</sup> ST2S, nous avons sollicité une rencontre avec un technicien de la communication de la ville de Moissac.

Le but de cette intervention « était de réaliser une plaquette sur la journée passerelle entre une population stigmatisée (SEGPA) et nous ; mais n'ayant pas le matériel nécessaire pour immortaliser cette journée, nous avons dérivé sur un échange basé sur la citoyenneté ainsi que sur les politiques de la santé et du social (PSS), les actions de la santé et du social (ASS) et sur les interventions de la santé et du social (ISS). Cela nous a permis d'aborder diverses notions comme la liberté

d'expression qui a enlevé les tabous de chacun et a fait partager aux autres nos opinions.

Laura Suau et Angéline Cavanié



Les élèves de la première ST2S du lycée François Mitterrand avec leur professeur, Patrice Lamba

## Le pôle laïque de Moissac a été inauguré le 3 février

Le 3 février, Jean-Paul Nunzi accueillait Beatriz Maleville, présidente de la FCPE, et André Guinvarch, président du CDAFAL, pour inaugurer le nouveau pôle laïque de Moissac installé près de l'école Pierre Chabré.

La Fédération Départementale des Conseils de Parents d'Elèves et le Comité Départemental des Associations Familiales Laïques, outre les valeurs qu'ils défendent en commun, se retrouvent au sein de l'Espace Parents départemental.

### Qu'est-ce qu'un pôle laïque ?

C'est un lieu où Espace Parents et l'Espace Militants cohabitent.

L'Espace Parents, convivial, ouvert à tous les parents, est un lieu d'échange, d'information, de formation et d'accompagnement de la scolarité. Son objectif est de soutenir tous les parents des écoles du bassin Castelsarrasin et Moissac.

Des conférences sont prévues sur des thèmes pouvant inquiéter ou interroger ponctuellement les parents. Des groupes de travail pourront approfondir des questions collectives à partir d'échanges d'expériences. Les Francas seront présents au sein de ce nouveau pôle laïque, et organiseront groupes de paroles pour les parents et ateliers pour les enfants. L'Espace militants est lui destiné aux



L'école Pierre Chabré, rue François Antic, à proximité de laquelle se trouve le tout nouveau pôle laïque de Moissac

représentants de parents d'élèves et aux représentants des associations laïques, engagés dans le combat de la défense de la laïcité et plus particulièrement de l'école, bien malmenés ces dernières années.

### Pourquoi un pôle Laïque à Moissac ?

Ce pôle laïque s'installe à Moissac, deuxième ville du département, choisie aussi pour sa richesse patrimoniale et culturelle et pour l'engagement de la ville dans tous les domaines de l'éducation. Après le pôle de Montauban, le Tarn-et-Garonne se dote d'un deuxième espace destiné à la défense de la laïcité et à la représentation des parents d'élèves.

Il était logique que ce pôle soit installé à Moissac.

## Championnats de France jeunes de force athlétique au Hall de Paris les 7 et 8 avril.

L'ALFA ( Amicale Laïque Force Athlétique ) Moissac est une section de l'Amicale Laïque de Moissac son activité principale est la force athlétique. Cette section a été créée en 2008 par Guy Castagné président de l'Amicale Laïque, Joël Robineau et Alain Baudot. Ses résultats principaux sont en 2009 deux titres de champions de France et un titre de champion du monde. En 2010 un titre de champion de France junior.

L'ALFA a organisé plusieurs compétitions : 1<sup>er</sup> pas, départementaux, régionaux inter régions. Il ne manquait plus que les championnats de France, et c'est chose faite. La Fédération Française a donné son accord, séduite par le Hall de Paris où seront organisés les championnats de force athlétiques jeunes les 7 et 8 avril 2012. Cette manifestation se déroulera sur deux jours le samedi 7 avril pour les cadets et juniors (garçons et filles) et le dimanche 8 avril pour les espoirs. Des grosses barres en perspectives avoisinant les 300 kg.

L'entrée sera gratuite.

### Force athlétique - Discipline de Haut Niveau

La Force Athlétique est un sport à catégories (âge, poids de corps) reconnu de haut niveau et composé de trois mouvements : la flexion de jambes, le développé couché et le soulevé de terre.

La pratique en compétition consiste à réaliser une charge maximale sur chaque mouvement. L'athlète dispose de trois essais pour chaque mouvement (le meilleur des trois exercices est retenu pour le total, et le meilleur total détermine le vainqueur dans chaque catégorie).

### 1<sup>er</sup> mouvement : la flexion de jambes

Cet exercice consiste en une flexion extension des membres inférieurs avec la barre tenue horizontalement sur les épaules, les doigts et les mains enserrant la barre. La position de l'athlète doit être stabilisée avant et après le mouvement.

### 2<sup>ème</sup> mouvement : le développé couché

Cet exercice consiste en une flexion extension des bras étant allongé sur un banc. Le mouvement commence avec la barre au bout des bras tendus.

La barre doit être stabilisée avant le début du mouvement et à la fin du mouvement.

### 3<sup>ème</sup> mouvement : le soulevé de terre

Cet exercice consiste en une extension du corps en soulevant une barre à partir du sol pour l'amener au niveau du bassin, le corps en extension complète et les bras tendus. L'athlète doit reposer la barre au sol après le signal de l'arbitre.



# Une belle saison

*L'office du tourisme a vu sa fréquentation en 2011 augmenter de 4% par rapport à l'année 2010, soit un total de 199 000 visiteurs, dont 72 000 pour le seul cloître.*

**P**armi les visiteurs du cloître, 30% sont d'origine étrangère : Angleterre, Allemagne, Espagne et Belgique. On note une progression des canadiens, étasuniens, japonais et russes. **Aujourd'hui, 2 visiteurs sur 3 viennent ou s'arrêtent à Moissac pour une autre activité que la visite du cloître :** pratique du cyclo-tourisme sur la Vélo-voie

verte, randonnées sur les chemins de Saint-Jacques, participation aux événements comme la fête des Arts, le festival de la Voix, la fête des Fruits en septembre, les Diagonales, ou la pêche. Sans oublier les marchés hebdomadaires et les différents marchés à thème.

**Concernant l'hébergement, on constate une progression**

**du nombre de nuitées.**

Avec un volume de nuitées en hausse de 4.30% par rapport à l'année 2010, la saison touristique 2011 se révèle bonne. Le camping, doté de 100 places totalise plus de 21 106 nuitées. Les 5 gîtes d'étape jacquaire totalisent 12 800 nuitées, soit une progression de +10%. Les 8 chambres d'hôtes connaissent une fréquenta-

tion stable. Enfin, les 7 hôtels ont gagné 8%, soit 11 956 nuitées.

En revanche, le port connaît une baisse de fréquentation de 4% par rapport à l'année 2010 (soit 14 231 nuitées). Principale raison : la saturation des emplacements disponibles, ce qui décourage la clientèle fluviale de passage.

## Les actions de promotion de l'Office du Tourisme

Afin de faire connaître les atouts touristiques de Moissac, l'Office de Tourisme participe à plusieurs salons du tourisme : à Nantes, Toulouse, Bordeaux et Barcelone.

Plusieurs « accueils presse » sont organisés en direction de la presse spécialisée et de certains professionnels dans l'objectif de promouvoir les atouts de Moissac.

Un circuit de découverte est organisé dans l'objectif de leur faire connaître la gastronomie, le patrimoine et ses hébergements. **En 2011,** 10 accueils « presse » pour des journalistes provenant d'Espagne, des Pays-Bas, de Suisse, de Grande-Bretagne et du Japon ont été organisés. 40 présidents de clubs de camping-caristes ont aussi été reçus.

**En 2012,** une dizaine d'« accueil presse » sont en cours de préparation.

Le 9 février, une journée « découverte de Moissac » a été planifiée pour 110 responsables d'associations de loisirs et de divers comités d'entreprises.

En mai, la principale association de campings-caristes tiendra son congrès national à Moissac : une centaine de personnes seront présentes dans la ville pendant 3 jours.



# Perspectives

## Un port estival sur le Tarn

Le port est aujourd'hui saturé, il n'est plus possible d'accueillir de nouveaux bateaux. Son extension s'impose. Des pontons saisonniers seront créés sur les berges du Tarn, à proximité de l'espace nautique. Elle permettra de doubler la capacité d'accueil du port et de créer un nouveau pôle dédié aux loisirs verts et au tourisme fluvial au départ de l'Uvarium. Sa réalisation est prévue pour l'été 2013.

## Le patus

L'aménagement du patus, situé entre le cloître et le musée, sera un des grands chantiers prévus dans les deux prochaines années. Il s'agit de faire de ce lieu un espace d'animation et de rencontre qui permettra la liaison entre le cloître et les salles où sont exposées les collections lapidaires et le musée Marguerite Vidal, ancien palais abbatial. La maison et le jardin voisins du musée ont été acquis par la ville afin d'étendre la surface de l'espace offert au public, et de dégager l'accès à la tour qui est un des vestiges les plus importants de l'enceinte abbatiale. Cette maison sera transformée en salon de thé ou en restaurant, et l'ensemble du patus sera prolongé par une nouvelle passerelle plus praticable que celle qui enjambe actuellement la voie de chemin de fer.

Cet aménagement s'inscrit dans un plan plus vaste de mise en valeur du patrimoine et d'accueil touristique élaboré en lien avec le Conseil régional dans le cadre du contrat Grand Site de Midi-Pyrénées, et de l'Etat en rapport avec la convention Ville d'Art et d'Histoire qui sera signée début mars. Le comité de pilotage du Grand Site de Moissac, s'est

tenu le 1<sup>er</sup> février et a surtout permis de préciser le plan de financement des aménagements à venir de tout l'espace abbatial (Europe, Etat, Conseil régional, Conseil général).

Les tranches de travaux s'enchaîneront comme suit :  
- 2012/2013 aménagement du patus,  
- 2013/2014 aile Saint-Julien

et agrandissement de l'office du tourisme,  
- 2014 intégration des salles périphériques du cloître dans l'ensemble muséographique.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Coût	Etat	Région	Département
1 <sup>ère</sup> tranche	544 500,00 €	120 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
2 <sup>ème</sup> tranche	673 500,00 €	100 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
Monument historique	352 000,00 €	176 000,00 €	52 800,00 €	52 800,00 €
Escalier aile orientale	80 000,00 €	40 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
Total	1 650 000,00 €	436 000,00 €	214 800,00 €	214 800,00 €



le musée mis en valeur dans le patus réaménagé

Le préfet a confirmé les montants sur lesquels l'Etat s'est engagé en ce qui concerne les première et deuxième tranches, et a précisé qu'il est bien conscient que d'autres villes de la région ont reçu des financements considérables, et que Moissac mérite

une aide du même ordre au regard de l'importance de son patrimoine.

Par ailleurs l'église Saint-Jacques deviendra le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) de Moissac, prévu par

la convention Ville d'Art et d'Histoire, et nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement après la signature de cette convention entre la ville et l'Etat prévue le 8 mars.



## MAJORITÉ

### Demain MOISSAC

**L**a saison des vœux s'achève. La nouvelle année nous a déjà ramenés à la dure réalité. Mais chacun sait bien qu'au delà des expressions convenues, il y a chez les élus de la majorité, de la volonté et de la détermination. Et si parfois le doute semble poindre devant des choix qui engagent l'avenir durablement, c'est parce que prime d'abord notre souci de bien faire, de permettre aux moissagais de vivre mieux.

Il est vrai que la porte est étroite. Moissac n'a pas le droit de se tromper dans ses choix d'investissements tant les besoins sont grands et la ressource limitée. Et pourtant, il nous faut aller de l'avant, aménager le périmètre abbatial, créer de nouveaux espaces culturels, (le CIAP, le musée Firmin Bouisset) pour développer le tourisme, attirer des visiteurs, les amener à prolonger leur séjour dans notre ville. En faire venir d'autres le temps d'un week end, d'un séminaire.

C'est sur ce terrain que Moissac peut se développer, sans pour autant négliger l'agriculture et la place qu'y tient la production de fruits. Sans pour autant oublier les besoins criants en logements de qualité, en centre ville notamment, d'où le lancement de l'OPAH. Sans pour autant négliger les attentes de la population dans le domaine de la solidarité, envers les aînés, envers tous ceux qui souffrent de la situation économique.

Il est vrai que nos partenaires naturels ne font guère de zèle. Le Conseil général comme d'habitude manifeste son manque d'enthousiasme. Le Conseil régional applaudit l'opération Grand Site et promet un effort particulier au vu des investissements que nous projetons. Pour la ville bien sûr, mais aussi au delà, pour le département, voire la région. Le Tarn et Garonne, c'est connu, souffre d'un manque d'identité, d'une image incertaine. Raison de plus pour ne pas tourner le dos à une ville comme MOISSAC qui est, et pour le coup le propos restera dans les mémoires, "la porte d'entrée du tourisme dans le département".

Notre ville croit en l'avenir, elle dispose en elle des ressources pour aller de l'avant. Voilà déjà longtemps qu'elle s'est engagée sur la voie qui relie son futur à son prestigieux passé. Il nous faut juste presser le pas pour ne pas perdre en route ce qui reste de notre énergie, pour oublier, le temps nécessaire, le face à face mortifère avec notre voisine. Moissac ne se résigne pas à ce divorce avec Castelsarrasin. Mais nous savons bien qu'il ne sert à rien de se lamenter, que notre ville doit changer pour qu'elle reste elle-même. C'est maintenant, avec audace et sens des responsabilités, que se construit le Moissac de demain.

PS : à l'heure où nous bouclons ce texte, de nouvelles menaces planent sur l'avenir de notre lycée. On parle de la fermeture de deux classes, de la suppression du BTS promis... Bref une remise en cause des acquis de l'action menée il y'a à peine quelques mois par les personnels, les parents d'élèves et la population moissagaise. Le maire doit rencontrer prochainement le recteur. On en saura plus alors. Mais il faut se préparer au pire et être prêts à passer à l'action.

## OPPOSITION

### Au fil des conseils municipaux

**A**u mois d'octobre, suite à un article que nous avons fait paraître dans le « Petit Journal » mais aussi dans la « Dépêche du Midi », Monsieur le Maire nous interrogeait sur notre appartenance politique, sous-entendant que notre groupe « le rassemblement pour Moissac » avait glissé à gauche !

Le mois suivant sur le bulletin municipal « Moissac Mag », Monsieur le Maire qualifiait cette fois-ci et à contrario notre groupe de « droite rigide et dure ».

Quel grand écart politique nous attribue t'il ?

Au fil des saisons et des situations, et surtout selon sa stratégie politique, de nouveaux qualificatifs nous sont distribués. La manœuvre est plus que facile.

Domage qu'à Moissac la plupart des débats soient négativement et inévitablement politisés.

Difficile d'accepter pour Monsieur NUNZI une opposition qui est informée, qui connaît les dossiers en étant sur le terrain et qui dénonce l'enlisement de certaines affaires

comme l'intercommunalité, la zone commerciale du Luc, l'aire des gens du voyage, la café « Le Flore » etc... Difficile aussi pour lui de constater les fissures apparentes de sa majorité. Certains conseillers semblent ne plus se reconnaître ni dans ses priorités budgétaires (aménagement du Patus), ni concernant son attitude arrogante envers notre groupe qui ma foi ne fait que son travail.

Quant à la plainte en diffamation déposée à son encontre par la secrétaire de l'intercommunalité, nous ne siégeons pas au conseil intercommunal (et cela alors que nous l'avions fortement demandé) aussi nous nous sommes abstenus concernant la prise en charge par la mairie des frais de tribunal.

L'opposition ne peut pas toujours avoir le mauvais rôle et elle s'en défend.

**Le rassemblement pour Moissac  
C. NICODEME - N. GALHO -  
C. GAUTHIER - G. BENECH**

### Moissac malade de sa majorité

Le thème : le projet d'aménagement du patus de l'abbatiale.

Ce projet qui n'est peut être pas mauvais souffre pourtant de 2 handicaps majeurs. D'une part son coût exorbitant en cette période de crise, d'autre part son financement qui repose en grande partie sur des financements dont nous ne tenons pour l'instant, tout juste que la queue d'un radis.

De plus nous ne sommes sûrs de rien : ces travaux seront-ils effectués par des entreprises moissagaises ? Ces travaux permettront-ils une augmentation du nombre des touristes car sinon où en est l'intérêt ? Cette augmentation de touristes profitera t-elle au commerce local puisque jusqu'à présent cela n'a pas été le cas sauf peut-être dans la restauration ?

Scène 1 : les conseillers généraux, depuis le début de la mandature en opposition avec le Maire et déjà en campagne pour les municipales de 2014, font état de leurs réserves, réserves que nous avons déjà formulées.

Scène 2 : ces mêmes conseillers votent le projet qui est adopté.

Scène 3 : le Maire dénonce publiquement le peu de combativité des conseillers généraux dans les problèmes de notre cité.

Scène 4 : comme dans la pièce de Labiche parions que tout ceci se terminera par un "embrassons nous Folleville".

Où est la cohérence de cette majorité ?

Notre lecture est que la politique Moissagaise, ici une nouvelle fois illustrée, est malade de sa majorité. Ce mal est incurable car les électeurs détestent les connivences et le double langage.

**Colette Rollet et Guy Roquefort**



## Mars

■ **Du 6 au 27 mars**  
**Festival Jeune Public**  
→ Hall de Paris

■ **Vendredi 9**  
**Danse contemporaine -  
Le junior Ballet du  
Conservatoire de Paris**

La compagnie des jeunes Talents

→ 21h, Hall de Paris



■ **Lundi 12 et mardi 13**  
**Don du sang**  
→ Hall de Paris

■ **Du mardi 13  
au jeudi 15**  
**REFI - Rencontres  
Emploi Formation  
Insertion**

3 jours pour choisir son orientation

→ Espace Confluences  
Ouvert de 9h à 12h  
et de 13h30 à 19h

■ **Lundi 19**  
**50<sup>ème</sup> anniversaire de  
la fin des évènements  
d'Algérie**

organisé par les membres de la Fnaca

■ **Mercredi 21**  
**Spectacle en famille -  
"Né" de Damien Bouvet**  
→ 18h30, Hall de Paris

■ **Vendredi 23**  
**Musique actuelle -  
ABD AL MALIK**  
Kalakan en 1<sup>ère</sup> partie  
→ 21h, Hall de Paris

■ **30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril**  
**Journées Européennes  
des Métiers d'Art,  
Fête des Arts**

Animations, ateliers, déambulations, restauration sur place

→ Parvis de l'abbatiale,  
rues de la ville

## Avril

■ **Samedi 7  
et dimanche 8**  
**Championnat de  
France de Force  
Athlétique**

toute la journée

→ Hall de Paris

■ **Du vendredi 13  
au dimanche 15**  
**Diagonales  
de Printemps**

Musique et poésie sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle : la poésie moissagaise du XI<sup>e</sup> siècle.

■ **Vendredi 13**  
● 10h - 18h :  
table-ronde autour de l'œuvre poétique d'Emmanuel Muheim

● 20h30 :  
concert de l'Ensemble Organum - Chant Moissagais du XI<sup>e</sup> s.

■ **Samedi 14**  
● 10h - 13h :  
E. Muheim et les écrits de Sénanque

● 12 h :  
concert de Carillon

● 16h :  
conférence d'E. Muheim, musique et compositions moissagaises du XI<sup>e</sup> siècle

● 18 h :  
inauguration de l'exposition « orgues portatifs de

Walter Chinaglia », conférence

● 21h :

concert, orgue roman et gothique - lecture de poésies d'E. Muheim

■ **Dimanche 15**

● 12 h :

concert de Carillon

● 16h :

concert de fin de stage : session orgues gothiques



■ **Samedi 14**  
**Gala Arts martiaux**  
→ Hall de Paris

■ **Jeudi 26**  
**Théâtre  
Michel Jonasz**  
Abraham  
→ 21h, Hall de Paris

■ **Dimanche 29**  
**Journée Nationale du  
Souvenir des Victimes  
et des Héros de la  
Déportation**

**Elections  
présidentielles**  
Dimanche 22 avril : 1<sup>er</sup> tour  
Dimanche 6 mai : 2<sup>nd</sup> tour



■ **Réservation spectacles :**  
Pôle culturel et Patrimonial  
Tél : 05 63 05 08 08

■ **Informations :**  
service communication  
Tél : 05 63 04 63 82

**Etat-Civil :**  
**nouveaux horaires**

A compter du samedi 18 février 2012, le service Etat-Civil accueille le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 jusqu'à 12h.

Cloître  
Office du tourisme  
Musée Marguerite Vidal  
Chapelle du séminaire  
Bibliothèque



**LES  
JOURNÉES  
EUROPÉENNES  
DES MÉTIERS  
D'ART**

30,31 MARS  
ET 1<sup>ER</sup> AVRIL  
2012